



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des territoires et de la mer
des Pyrénées-Atlantiques

Monsieur le Directeur
ATLANTHAL
153 boulevard des Plages
64600 ANGLET

Service Gestion Police de
l'Eau – LET201656

Dossier suivi par :
Cendrine Cazanave-Nébout

Mél : cendrine.cazanave-nebout@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 05 59 80 87 87

Objet : Autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants code
environnement
**Fonctionnement thalassothérapie ATLANTHAL à Anglet - Prélèvement et rejet
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.**

Réf. : **64-2020-00056**

Pau, le 17 décembre 2020

Monsieur le Directeur,

Après analyse de la liste des pièces fournies par compléments des 10 et 17 décembre 2020 à l'appui de votre demande du 6 mars 2020 et en application de l'article R. 181-16 du code de l'environnement, j'accuse réception de votre demande d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, concernant l'opération suivante :

Fonctionnement de la thalassothérapie ATLANTHAL à Anglet – Prélèvement et rejet

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier complet au guichet unique : 17 décembre 2020
- numéro d'enregistrement au guichet unique : **64-2020-00056**

Au vu de votre demande d'autorisation environnementale, les procédures traitées dans le cadre de votre dossier sont les suivantes :

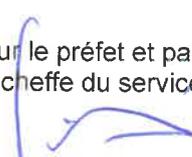
- autorisation au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-I) ;
- absence d'opposition à déclaration au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-II) ;
- absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 en application du VI de l'article L. 414-4 du code de l'environnement.

Le service en charge de la police de l'eau de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques chargé de coordonner l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Enfin, je vous rappelle qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de l'instruction de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
La cheffe du service gestion et police de l'eau



Juliette Friedling